

COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE - mardi 8 Mars 2016

Maternelle « les Templiers » à Epinay-sur-Orge

Présents au conseil d'école :

Isabelle MARTZ : directrice de l'école maternelle des Templiers et professeur en PS

Céline Joseph : professeur en PS

Catherine GARGOT: professeur en MS/GS

Valérie CABEDOCE : professeur en PS/MS

Catherine TOUAKNI : professeur en GS/MS

Madame FRANCOIS : Adjointe au Maire pour les affaires scolaires

Mme BOURGEON : parent d'élève PEEP

Mme BATIOT Séverine : parent d'élève APIE

1. Informations sur les différents projets et actions

Projet d'école 2015/2018 :

- *Parcours d'action d'éducation artistique et culturelle* : « explorer la matière « papier » à travers les arts

Une artiste ANJA KORNERUP est intervenue lors de 4 séances dans chaque classe.

- découvrir les papiers
- fabriquer du papier
- transformer du papier
- manipuler le carton

Une sortie au cinéma Truffaut de Chilly-Mazarin est prévue le mardi 22 mars pour voir un court-métrage en origami. «les petits canards de papier »

Deux spectacles en lien avec le thème des papiers auront lieu au mois de Mars :

«rêves» le 14 et « l'arbroscope » le 17

La venue d'un auteur/ illustrateur SARA n'a pas été possible.

Réalisation d'une exposition prévue le samedi 25 JUIN

- *Activités pédagogiques complémentaires*

Elles ont lieu le lundi et le jeudi, de 11h30 à 12h pour un petit groupe d'enfants.

Domaines : connaissance des nombres, construction de collections, discrimination des sons, prise de parole pour le PS, activité de vie pratique

- *Construire le nombre pour exprimer des quantités :*

Confronter de manière quotidienne les enfants à des situations portant sur le dénombrement, s'entraîner à résoudre des problèmes, construire des collections.

- *Améliorer du développement affectif et social des enfants :*

Apprendre à être autonome dans des activités récurrentes, découvrir que l'on peut aider l'autre et y prendre du plaisir.

Projet de classe de découverte sans nuitée

Nous avons un budget de 5876.55 euros pour l'année en cours. Il est utilisé essentiellement pour le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Nous avons un spectacle sur l'entre-aide au mois de Mai « petit pingouin et pomme de pin »

2- Bilan coopérative

Le solde du compte de l'école est de : 7822.96 euros

Nous avons eu 1875 euros de dons des parents

Nous avons eu un versement de la caisse des écoles de 720 euros soit 180 euros par classe

La vente des photos nous a rapporté 989.45 euros

Pour les dépenses nous avons 1200 euros reversé aux 4 classes (300/classe)

Nous avons effectué 395.02 euros d'achats divers pour les différents projets

Et nous avons des cotisations obligatoires à l'OCCE pour un montant de 203 euros.

Nous avons payé le spectacle qui a eu lieu à l'école au mois de Décembre 528 euros.

3- Informations sur le cahier de suivi des apprentissages

L'école maternelle a de nouveaux programmes depuis la rentrée 2015.

Les livrets d'évaluation que nous avons ne sont plus d'actualité. Nous devons en faire des nouveaux sous la forme d'un cahier de suivi des apprentissages.

Une réunion se tiendra le mardi 29 Mars avec l'inspectrice en charge de l'école maternelle pour y définir les évaluations et les outils du cahier de suivi.

Le nouveau cahier de suivi sera opérationnel pour la fin de l'année.

Les élèves de Grande Section ont un livret avec les nouvelles compétences de fin de cycle déjà établi par le ministère.

4- Plan Vigipirate

Nous sommes toujours en plan Vigipirate avec des consignes très précises en Ile de France. (un seul parent accompagnant, adulte à l'entrée, pas d'attroupement devant l'école,..)

Nous rappelons aux parents qu'il est indispensable de respecter les horaires pour le bon fonctionnement de la vie de l'école.

8h20 - 8h40

11h30 - 11h35

13h20 - 13h30

15h45 - 15h55

Fermetures des portes à 8h40 le matin, les parents doivent arriver avant pour pouvoir être sortis de l'école à 8h40. Si l'enfant arrive après 8h40, il peut ne pas être accepté à l'école avant le temps de la récréation soit 10h15.

Le nouvel agencement de la dépose de bus nous enlève 4 places de parking. Les parents doivent se garer un peu partout ailleurs que sur des places de stationnement.

Les agents de la mairie ont aménagé le jardin pédagogique avec de nouveaux panneaux en bois pour délimiter les différents espaces pour planter.